

NOTE INFORMATION

N°3

3 septembre 2017



Version N°1

Championnats Régionaux jeunes :

La mise en place d'une phase 2 à partir de Janvier 2018 avec les équipes de Basse Normandie amène une modification de la phase 1 avec pour conséquence une impossibilité d'application des règlements particuliers validés en 2016 pour la saison 2017-2018.

Pour chaque championnat les 4 premières équipes de la phase 1, disputeront un championnat composé de 8 équipes.

La formule idéale pour que les équipes restantes puissent avoir un championnat consistant aurait été d'avoir en phase 1, 16 équipes. Or nos règlements particuliers spécifiaient pour certaines catégories 18 équipes.

Afin de ne pas léser les clubs qui ont fait acte de candidature en grand nombre, une formule nouvelle a été créée.

Articulation des championnats :

U20 Masculin :

Le championnat U20M sera commun dès la première journée en raison du faible nombre d'équipes en Basse Normandie.

- 25 équipes engagées en Haute Normandie.
- 4 équipes engagées en Basse Normandie.

Phase 1 :

29 équipes réparties en 4 poules géographiques de 6 équipes et 1 poule de 5 équipes.

Classement général de toutes les équipes suivant le ranking, meilleur pourcentage de victoires.

Phase 2 :

Constitution des 5 poules en fonction des classements.

U17 Masculin Division 1 :

Phase 1 :

12 équipes réparties en 2 poules géographiques.

Classement général de toutes les équipes suivant le ranking, meilleur pourcentage de victoires.

Les 4 premières équipes sont qualifiées pour le championnat Elite qui débutera en Janvier 2018 avec les équipes de Basse Normandie.

Phase 2 :

Les 8 équipes restantes de la phase 1 et les 4 premières équipes de la phase 1 du championnat de Division 2 seront réparties en 2 poules de 6 selon l'ordre du classement de la phase1.

U17 Masculin Division 2 :

Phase 1 :

10 équipes réparties en 2 poules géographiques.

Classement général de toutes les équipes suivant le ranking, meilleur pourcentage de victoires.

Les 4 premières équipes sont qualifiées pour la phase 2 du championnat U17 Division 1.

Phase 2 :

Les 6 équipes restantes de la phase 1 constitueront 1 poule de 6.

U15 Masculin :

- 23 équipes engagées.
- 20 équipes qualifiées.

1 phase de brassage pour conserver 22 équipes.

Phase de brassage le 16 septembre 2017 avec les clubs de A Louviers HBCI , AS St de Sanvic et US Pavilly.

Phase 1 :

22 équipes réparties en 2 poules géographiques de 6 et 2 poules géographiques de 5.

Classement général de toutes les équipes suivant le ranking, meilleur pourcentage de victoires.

Les 4 premières équipes sont qualifiées pour le championnat Elite qui débutera en Janvier 2018 avec les équipes de Basse Normandie

Phase 2 :

Les 18 équipes restantes de la phase 1 seront réparties en 3 poules de 6 selon l'ordre du classement de la phase1.

U13 Masculin :

- 24 équipes engagées.
 - 16 équipes qualifiées.
- 1 phase de brassage pour conserver 22 équipes.

Phase de brassage le 16 septembre 2017 sur 2 plateaux avec les clubs de A Louviers HBCI , GCO Bihorel 2, AL Césaire L et IE AL Aplemont, AS St deSanvic, Pont Audemer BB.

Phase 1 :

22 équipes réparties en 2 poules géographiques de 6 et 2 poules géographiques de 5.

Classement général de toutes les équipes suivant le ranking, meilleur pourcentage de victoires.

Les 4 premières équipes sont qualifiées pour le championnat Elite qui débutera en Janvier 2018 avec les équipes de Basse Normandie

Phase 2 :

Les 18 équipes restantes de la phase 1 seront réparties en 3 poules de 6 selon l'ordre du classement de la phase1.

U20 Féminin :

1 candidat, championnat supprimé.

U17 Féminin :

Phase 1 :

9 équipes réparties en 1 poule géographique de 5 et 1 poule géographique de 4.

Classement général de toutes les équipes suivant le ranking, meilleur pourcentage de victoires.

Les 4 premières équipes sont qualifiées pour le championnat Elite qui débutera en Janvier 2018 avec les équipes de Basse Normandie.

Phase 2 :

Les 5 équipes restantes de la phase 1 constitueront 1 poule de 5.

U15 Féminin :

Phase 1 :

14 équipes réparties en 2 poules géographiques de 5 et 1 poule géographique de 4.

Classement général de toutes les équipes suivant le ranking, meilleur pourcentage de victoires.

Les 4 premières équipes sont qualifiées pour le championnat Elite qui débutera en Janvier 2018 avec les équipes de Basse Normandie.

Phase 2 :

Les 10 équipes restantes de la phase 1 seront réparties en 2 poules de 5 selon l'ordre du classement de la phase1.

U13 Féminin :

Phase 1 :

15 équipes réparties en 3 poules géographiques de 5.

Classement général de toutes les équipes suivant le ranking, meilleur pourcentage de victoires.

Les 4 premières équipes sont qualifiées pour le championnat Elite qui débutera en Janvier 2018 avec les équipes de Basse Normandie.

Phase 2 :

Les 11 équipes restantes de la phase 1 seront réparties en 1 poule de 6 et 1 poule de 5 selon l'ordre du classement de la phase1.

RAPPEL ou INFORMATION :

Suppression du challenge de l'adresse pour les catégories U15M, U13M, U15F et U13F.

Tenue de la feuille E-Marque obligatoire en championnat U20M.

Tenue de la feuille E-Marque conseillé en phase 1 et 2 pour les autres championnats, **mais obligatoire pour tous les championnats Elites.**

Les tableaux des brassages seront diffusés dès que les sites d'accueil seront déterminés.

Pièces jointes :

- Tableau récapitulatif des équipes engagées. Les équipes concernées par les brassages sont surlignées en couleur.
- Calendrier général des compétitions jeunes.

Patrice ROMERO

Président de la CRS.